

IMMIGRATION DEBRÉ LAVE PLUS BLANC !



Aéroport d'Orly, le 17 juillet 1985 : un clandestin expulsé. Photo Laurent Rebours/Sipa Press.

DEPUIS 1974, date à laquelle la France a cessé d'être officiellement une terre d'immigration, les élites au pouvoir ont multiplié dans un sens de plus en plus restrictif les dispositions relatives à l'entrée et au séjour des étrangers dans l'Hexagone, faisant des immigrés et de la maîtrise des flux migratoires une question centrale de la vie politique française.

Aux discours nauséux des Le Pen et consorts, les élites de gauche et de droite ont opposé un discours gestionnaire, répondant à une même logique : pour soi-disant faciliter l'intégration des immigrés déjà présents sur le sol français (« seuil de tolérance » étant atteint !), il faut freiner au maximum les possibilités d'accès au territoire national (le trop fameux « immigration zéro ») et expulser les clandestins...

La théorie des dominos ?

Le « changer la vie » miterrandien de 1981 aura été de courte durée pour les immigrés. Après la régularisation exceptionnelle et massive de dizaines de milliers de travailleurs clandestins, le PS au pouvoir a enterré la question de la citoyenneté et multiplié les attaques contre le droit d'asile, la politique des visas et le regroupement familial (c'est-à-dire la possibilité offerte à un résident étranger de faire venir sa famille en France). A la grande surprise de nombre de ses membres, il ne touchera pas à la double peine, loi inique qui permet d'expulser vers leur pays dit d'origine des étrangers auteurs de délits (or cela frappe majoritairement les jeunes issus de l'immigration). On comprend le désarroi qui s'est emparé de toutes les associations antiracistes !

Les différentes lois Pasqua (1986 et 1993) ne feront que renforcer les

lignes de force des lois socialistes ; car si opposition il y a entre elles, elle ne tient pas à la logique de fond (intégration, fermeture des frontières), mais à leur approche de certaines catégories d'immigrés et à la répartition des rôles répressifs entre administration et autorité de justice. Ainsi, alors que Joxe (1989) maintenait dans son texte des catégories d'étrangers non-expulsables, Pasqua, lui, les fait toutes sauter, notamment en ce qui concerne les détenteurs des cartes de résident.

La suspicion est devenue la règle : tout étranger ou présumé tel (couleur de peau, habillement, accent...) peut être contrôlé, arrêté, mis en rétention et expulsé. Toutes les possibilités de régularisation ont sauté les unes après les autres (mariage, durée du séjour...), tandis que le contrôle social va en s'accroissant (multiplication des rafles, quadrillage policier dans les cités...). Désignés à la vindicte

SANS-PAPIERS

Entre goupillon et matraques

NE VOULANT plus supporter plus longtemps l'injustice, le non droit, le mépris... 300 personnes se sont mises en lutte pour la régularisation de leurs papiers. Grains de sable dans la mécanique répressive de l'Etat, elles font partie de ces clandestins criminalisés par la justice française et par les prises de position des partis de droite comme de gauche. Des personnes menacées de mort dans leur pays d'origine, auxquelles la France refuse le droit d'asile, des parents étrangers d'enfants français, victimes du non renouvellement de la carte de séjour ; des personnes n'ayant pas bénéficié du regroupement familial ; des enfants nés en France après les lois Pasqua et menacés d'expulsion avec leurs parents ; des enfants non expulsables du territoire mais dont les parents le sont ; des conjoints dont seul l'un d'entre eux est régularisé ; des étudiants et des élèves dont on risque de briser la scolarité... voilà la situation de ces sans-papiers (1).

A travers cette lutte, c'est l'ensemble des problèmes sociaux qui se trouve posé. Logement, santé, droit du travail, précarité, contrôles policiers, ghettoïsation, impossibilité d'une vie sociale... sont le quotidien du clandestin.

L'histoire de ces 300 sans-papiers commence par l'occupation de l'église Saint-Ambroise, dans le 11^e arrondissement de Paris. Le vendredi 22 mars, à l'aube, les CRS investissent l'église à la demande du curé de la paroisse, avec la bénédiction de l'Evêché. Le cardinal Lustiger affirme « défendre, aimer » les immigrés, et comme qui aime bien châtie bien, l'expulsion n'a pas froissé cette âme charitable. Les épiphénomènes Gaillot et Pierre (abbé de son état) étaient là, et ce dernier affirme pouvoir comprendre sa hiérarchie. Le maire de l'arrondissement (socialiste chevènementiste du Mouvement des Citoyens) fit preuve, lui aussi, d'une solidarité sans faille en refusant tout local aux sans-papiers devenus sans-abri.

Le gymnase Japy, non loin de l'église Saint-Ambroise, fut à son tour réquisitionné. Et le dimanche 24, toujours à l'aube, les CRS, oubliant la grasse matinée, expulsèrent avec autant de zèle que la fois d'avant. C'est peu dire qu'il fallait montrer patte blanche pour se promener dans le quartier. Après un passage dans des locaux de la LCR, les sans-papiers se retrouvèrent le lundi chez « Droit Devant ». La nécessité d'un local garantissant un minimum d'infrastructures sanitaires et la non expulsion

des familles se faisaient cruellement sentir. Les associations pressenties n'ayant rien à proposer, SOS-Racisme semblait s'agiter.

Le mardi, une heure avant le rassemblement prévu à 18 h 30 devant l'Hôtel-de-Ville (un millier de personnes), SOS-Racisme sortait de son chapeau un local paroissial, laissant au clergé une chance de se rattraper. Chance qu'il ne saisit pas. Arrivées devant les lieux, les familles déterminées à ne pas se séparer trouvèrent porte close. L'accord passé entre SOS-Racisme et l'archevêché, sans consultation des familles, portait uniquement sur l'hébergement d'une cinquantaine d'hommes. Au bout de quelques minutes, les familles parvenaient à entrer dans ce local plutôt vétuste, en réfection. L'association SOS-Racisme, par la voix de Fodé Sylla, faisait comprendre qu'elle seule était en mesure de prendre en charge les revendications des immigrés, tant sur le plan humanitaire que sur le plan politique. Si tel était véritablement le cas nous le saurions depuis longtemps ! Le lendemain, au bout du compte, une quarantaine de sans-papiers ont choisi de rester avec SOS-Racisme, les 200 autres se retrouvent alors logés chez le syndicat SUD-PTT.

Les rebondissements au niveau juridique furent également nombreux. Le tribunal de grande instance refusait la prolongation de la rétention administrative de certains immigrés interpellés initialement. En effet, le mardi soir, la juge Virginie Renaud considérait que la seule présence d'un groupe de personnes, venant de l'église Saint-Ambroise et ayant été interpellé au gymnase Japy, n'était pas de nature à troubler l'ordre public (ce qui aurait justifié le contrôle d'identité ayant abouti à ladite interpellation). En outre, pour décider de la remise en liberté, ce magistrat a estimé que du fait de la longueur des plaidoiries et des multiples incidents soulevés par la défense, elle n'était pas en mesure de statuer sereinement dans un délai convenable. Seuls trois des 105 Africains interpellés demeuraient donc en rétention. La Préfecture de police faisait alors appel.

Le mercredi, Jean Bernheim, président à la Cour d'appel, annulait la remise en liberté, estimant que l'expulsion était légale et les contrôles justifiés. Le tribunal administratif statue sur les arrêtés de reconduite à la frontière. Mais l'administration ne



Immigration : Debré lave plus blanc !

(Suite de la « une »)
populaire comme responsables (au choix) du trafic de drogue, de l'insécurité, du trou de la Sécurité... les immigrés demeurent les boucs émissaires idéaux.

La mort du droit d'asile

La façon dont les élites de gauche ont traité la question du droit d'asile est exemplaire. Qui aurait pu croire que cette gauche humaniste et si prompte à défendre la veuve et l'orphelin s'attaquerait avec un zèle si particulier à (ce qui semble être) un droit fondamental qui fleurit bon la Révolution française ? Peu de monde à vrai dire, tant le mythe de la France terre d'asile de tous les opprimés semblait avoir la vie dure. Et pourtant...

Et pourtant la manœuvre fut fort simple : il a suffi de repousser les débats de fond (qu'est-ce qui pousse des hommes et des femmes à s'exiler ? Pour qui le droit a-t-il été inventé ?) et de mélanger réalité mathématique (le boom des demandes d'asile dans les années 80)

à un discours gestionnaire (« On ne peut accueillir toute la misère du monde », dit Rocard) pour que le peuple de gauche, dans sa grande majorité, acquiesce ou courbe l'échine en invoquant la fatalité. Ensuite, la machine a pu se mettre en route multiplication des contrôles aux frontières (aéroports...), mise au pas des organismes « indépendants » chargés de la délivrance des statuts de réfugiés (application de quotas, gestion « TGV » des dossiers en souffrance...) et surtout mépris total à l'égard des réfugiés, suspects de n'être en fait que des réfugiés économiques fuyant la faim pour l'Eldorado européen. Pourtant, la misère et la violence politique demeurent les règles dans la plupart des pays du monde ! Mais, comme le dit si bien le Tribunal des peuples : « Si l'on avait pu prévoir que des paysans africains ou kurdes aient un jour l'idée de revendiquer l'usage de ce droit à leur bénéfice [alors qu'à l'origine, il ne devait "toucher" que les dissidents des pays de l'est, NdR], on n'aurait jamais ni rédigé ni ratifié la Convention de Genève. » En quinze ans, le PS et la droite ont liquidé de concert le droit d'asile !

Encore faut-il que cela soit accepté par tous ! Or, l'hiver dernier, des dizaines de personnes sont passées en procès pour avoir hébergé des clandestins basques, certains étant d'ex-réfugiés politiques privés de statut pour cause de « démocratisation en Espagne » (les dizaines de Basques torturés apprécieront...). Ce procès politique a montré clairement que l'Etat entendait liquider et crimi-



Paris, le 23 juillet 1990 : les squatters du Sacré-Cœur.
Photo S. Raymond/Sipa Press.

naliser toute tentative de réappropriation populaire du droit d'asile. S'attaquer aux « réseaux de soutien logistique à l'ETA » (comme on dit) était logique, puisqu'il suffit d'agiter l'épouvantail de la lutte armée pour faire rentrer dans leur coquille tous les « humanistes de gauche » ! Mais il est évident que ce n'est qu'une première étape dans la mise au pas de la « société civile ».

Debré serre la vis

Le dernier projet de loi Debré/Toubon, dont nous avons décrit succinctement les tenants et aboutissants dans le ML précédent vise cette fois-ci à « boucler la boucle ». Le gouvernement doit estimer à l'heure d'aujourd'hui que le maillage policier est suffisamment fort dans les aéroports, aux postes frontières... et en amont, dans les consulats à l'étranger,

pour passer plus hardiment à une seconde phase qui vise à mettre davantage de pression en deçà des frontières sur le citoyen lambda (dispositions relatives à l'accueil des étrangers), l'immigré en situation régulière, mais également sur les associations. Déjà, il y a quelques mois, certaines d'entre elles ont été attaquées et soupçonnées de « faciliter l'entrée, la circulation ou le séjour irrégulier » des étrangers. Or, celles-ci ne faisaient que leur travail : chercher des moyens légaux pour régulariser la situation de personnes sans papiers. Jusqu'où ira le pouvoir dans cette politique d'intimidation ? Ira-t-il jusqu'à interdire ce type d'associations ?

Si le projet de loi reste en l'état, il va permettre de renforcer les prérogatives de la Préfecture sur celles de la Justice. Certes, la plupart du temps, les tribunaux administratifs n'étaient plus que de simples chambres d'enregistrement des décisions de reconduction à la frontière prises par les Préfectures, mais il subsistait encore l'espoir qu'un juge considère que la Préfecture n'avait pas pris suffisamment en compte la situation familiale de la personne ou la situation politique de son pays d'origine. Si réellement les Préfets sont habilités à refuser de nouvelles cartes de résidents à des étrangers et ce sans contrôle, ce sera alors le règne de l'arbitraire... et du rapport de forces !

Ripostons !

Plusieurs centaines de personnes en situation irrégulière (dont de nombreux déboutés du droit d'asile) ont investi dernièrement une église, pour dire haut et fort leur ras-le-bol de la clandestinité. Leur expulsion violente et les arrêts de reconduite à la frontière pris à l'encontre de quarante d'entre eux montrent à quel point le pouvoir ne tient pas à ce que ce type d'initiative se renouvelle. Les expulseurs ont horreur de la publicité !

Pourtant, avouons-le, le pouvoir doit se sentir plutôt à l'aise : le mouvement antiraciste est exsangue, la gauche est largement divisée et une large frange de la population française applaudit sa politique répressive et sécuritaire. En fait, le problème le plus difficilement soluble auquel il est confronté est le refus de nombre de pays d'accepter le retour sur le territoire de leurs ressortissants expulsés.

Reste que les derniers mouvements de novembre-décembre ont montré que les salariés ne croyaient plus aux discours économicistes, au « cékomça » des élites. Les travailleurs, dans la rue, dans les boîtes, ont repris goût à l'action et au débat en commun. Loin de moi pourtant l'idée de transformer chaque gréviste en antiraciste forcené. Mais notre seule chance réside dans la capacité des mouvements sociaux prochains à s'emparer de la question sociale dans sa globalité, à transformer ses réactions défensives en actions et discours offensifs (dans quel monde voulons-nous vivre ?). La lutte contre le racisme et plus largement pour le droit de chacun de vivre là où bon lui semble doit à mon sens redevenir centrale, car elle permettra, alors, que se pose la question de la mondialisation capitaliste et de ses conséquences concrètes sur notre vie quotidienne. A moins que le mouvement antiraciste ne retombe encore dans les bras des ineffables socialistes, expulseurs hier, humanistes aujourd'hui !

PATSY

(gr. Milly-Witkop - Nantes)

1^{er} anniversaire de la réquisition du 61, rue Myrha (Paris 18^e)

Le samedi 13 avril, dès 14 h, les résidents vous invitent à participer à leur journées « porte ouverte » (exposition, histoire de l'occupation, buffet, musique, débat sur le logement, vidéo, table de presse).

Cette initiative est soutenue par la FA du 18^e.

PARIS
dimanche 28 avril - 17 h
lundi 29 avril - 20 h 30
THÉOPHILE
(animateur des « Chroniques de l'ozone », sur Radio Libertaire)
et TONIO GÉMÈME
se donnent en spectacle au
THÉÂTRE du TOURTOUR
20, rue Quincampoix, 4^e arr.
Entrée : 60 F.

Rédaction-Administration
145, rue Amelot
75011 Paris.
Tél. : (1) 48.05.34.08.
FAX : (1) 49.29.98.59.

le monde
libertaire

Bulletin d'abonnement

Tarif	France (+ DOM-TOM)			Sous pli fermé (France)		Etranger	
1 mois	5 n°	<input type="checkbox"/> 35 F	<input type="checkbox"/> 70 F	<input type="checkbox"/> 60 F			
3 mois	13 n°	<input type="checkbox"/> 95 F	<input type="checkbox"/> 170 F	<input type="checkbox"/> 140 F			
6 mois	25 n°	<input type="checkbox"/> 170 F	<input type="checkbox"/> 310 F	<input type="checkbox"/> 250 F			
1 an	45 n°	<input type="checkbox"/> 290 F	<input type="checkbox"/> 530 F	<input type="checkbox"/> 400 F			

Abonnement de soutien : 350 F. Abonnement étranger sous pli fermé : tarif sur demande. Pour les détenus et les chômeurs, 50 % de réduction sur les abonnements de 3 mois et plus en France métropolitaine (sous bande uniquement).

Nom Prénom
Adresse
Code postal Ville
Pays
A partir du n° (inclus).
Abonnement de soutien
Chèque postal Chèque bancaire Autre
Virement postal (compte : CCP Paris 1128915 M)

Règlement à l'ordre de Publico à joindre au bulletin.
Pour tout changement d'adresse, joindre la dernière bande de routage.

Rédaction-Administration :
145, rue Amelot, 75011 Paris
Directeur de publication :
André Devriendt
Commission paritaire n°55 635
Imprimerie : La Vigie,
24, rue Léon-Rogé,
76200 Dieppe.
Dépôt légal 44 145
1^{er} trimestre 1977
Routage 205 - La Vigie
Diffusion SAEM
Transport Presse

Sans-papiers : entre goupillon et matraques

(Suite de la « une »)

peut plus (du moins provisoirement) mettre à exécution cet arrêté, puisque les personnes sont en liberté ! Situation qui n'est pas loin de nous déplaire. Jacques Toubon est fort mécontent, et à la demande du Premier ministre, il va étudier la « manière de mieux coordonner, dans la loi, les deux procédures administratives et judiciaires », afin que de telles situations ne puissent se reproduire.

Les réactions et déclarations de la classe politique sont édifiantes.

Quand Nicole Notat, secrétaire générale de la CFDT, fustige « les associations qui poussent au crime, en pensant défendre des gens comme eux, alors que, peut-être, ils les mettent dans des situations qui deviennent paradoxales et inextricables », elle ferait mieux de dénoncer les secteurs de l'industrie, esclavagistes modernes, qui fonctionnent grâce au travail clandestin. Quand François Hollande, porte-parole du PS, affirme qu'il « n'y a pas de complaisance à avoir à l'égard de l'immigration clandestine [...], qu'il faut traiter les choses et surtout les hommes et les femmes au cas par cas », il pense la même chose qu'Eric Raoult, ministre délégué à la Ville et à l'Intégration (« Le souhait du gouvernement, c'est de régler au cas par cas ces situations. »), à savoir qu'il faut



d'abord réprimer et, éventuellement, ensuite penser les plaies que l'opinion publique ne pourrait accepter ! La justice sociale ne dit rien pour ces gens-là, le mot « justice » ne s'acquine qu'avec « tribunaux », « juges ». L'Etat de droit est... le droit de l'Etat ! Comment ces gens-là peuvent-ils aborder les problèmes autrement, puisque leur unique préoccupation est la gestion d'un système économique et politique qui ne produit que désordre, misère et aliénation ? Ventes d'armes aux pays du tiers

monde, subventionnement des dictatures, pour le plus grand bonheur des marchands de canons, de béton, de pétrole, dans le mépris le plus absolu des populations.

Comment, dès lors, les individus peuvent-ils vivre où ils veulent, quand il veut et comme il veut ?

Malgré l'extrême dureté de la situation, les familles restent organisées et soudées. On comprend que, sur le plan juridique, les chances de régularisation soient maigres, que seule une remise en cause des lois Pasqua peut

faire aboutir les revendications des clandestins. Dès lors, nombre d'associations se posent certainement la question de savoir si un tel combat, demandant une large mobilisation de l'opinion publique et un investissement militant, peut aboutir. Pour les libertaires, il ne s'agit pas de renoncer à cette lutte sous prétexte de ne pas en connaître le résultat. Les anarchistes participent à celle-ci et s'investissent autant qu'ils le peuvent pour que les décisions des familles ne passent pas après les intérêts d'associations au

service d'intérêts politiques. Nous ne nous économiserons pas une critique de ceux qui soufflent le chaud et le froid, la possibilité de manifestations unitaires ne devant pas être incompatible avec l'affirmation de nos propres valeurs.

Il s'agit aujourd'hui d'empêcher le durcissement de la législation, d'abroger les lois Pasqua (2) et de faire reculer dans l'opinion publique l'acceptation de la répression des immigrés. Sentiment qui gangrène l'ensemble de la classe politique. Le secrétaire général du RPR, Jean-François Mancel, affirme haut et fort que la droite « lutte efficacement contre l'immigration », que le gouvernement expulse alors que Le Pen incante. Dès lors, tout l'amène à appeler les électeurs du FN à voter pour la majorité, en réponse à l'appel du FN à faire battre les candidats RPR-UDF. La route vers un monde nouveau, basé sur l'entraide, la liberté et l'égalité, est encore longue.

RÉMY (gr. Paris sud-est)
et VINCENT (gr. Alliance - Paris 20^e)

(1) Et l'on ne parlera pas des lois Joxe/Marchand (ministres socialistes) permettant aux Préfets de contrôler les études des étudiants étrangers.
(2) Ainsi que les lois Joxe/Marchand et peut-être bien Toubon.

Sans-papiers : les coups bas de SOS-Racisme

DANS UNE INTERVIEW au *Parisien libéré* du jeudi 28 mars, Fodé Sylla, ayant entendu les voix de l'Eglise, par l'intermédiaire de Mgr Lustiger, s'en prend aux associations qui « se servent des immigrés pour leur propre compte » et dénonce « le comportement de groupuscules dont le comportement serait similaire à celui du Front national ». Pas un mot sur les lois Pasqua ni sur le projet Debré.

Donner des leçons de conduite demande au moins d'en avoir une :

— quand on sait que SOS-Racisme a retiré sa plainte contre Jean de Boishue, ancien secrétaire d'Etat du gouvernement Juppé, pour des propos racistes et antisémites dans son livre, obtenant en échange des royalties sur la vente du livre en question ;

— quand on a vu la campagne de SOS-Racisme après la mort de François Mitterrand, vantant les actions de ce dernier en faveur de l'intégration.

— faut-il rappeler l'ensemble des mesures et des lois discriminatoires prises depuis 1984, du décret Georgina Dufoix sur le regroupement familial aux lois Joxe, en passant par la double peine ?

— faut-il rappeler les paroles de François Mitterrand, qui parlait de « seuil de tolérance », ses amitiés avec Bousquet, sa conduite en tant que ministre de la Justice pendant la guerre d'Algérie, et aussi la phrase de Rocard : « On ne peut accueillir toute la misère du monde » ?

— faut-il rappeler le débat Chirac-Fabius en 1985, où ce dernier disait, sans sourciller, que « le FN [posait] les vraies questions mais [apportait] de fausses réponses » ?

SOS-Racisme aux associations : « Vos papiers ! »

Depuis quand une association fait le tri entre les bons et les mauvais soutiens ? Comment SOS-Racisme, dont les membres ont été accusés pendant des années de faire « la pub de Le Pen » en dénonçant le racisme dans notre société, peut-elle reprendre à son compte ce type d'argumentaire fallacieux, malhonnête et dénonciateur à l'encontre des autres associations qui luttent contre le FN ?

Ce qui est aussi marquant dans l'interview, c'est la distinction opérée entre les différents « statuts » des immigrés. On défend « les familles dont les enfants sont nés sur le sol français ». Et les autres ? A l'instar de Nicole Notat, de la droite et de la gauche, peut-être que SOS-Racisme est pour leur expulsion, au nom de la lutte contre l'immigration clandestine ? Cela est sûrement la marque de sa compétence, comme il le rappelle : « Certaines associations le sont dans les problèmes de logements, d'autres dans le domaine des immigrés ». Effectivement, si les associations de solidarité avec les étrangers font le premier tri entre les bons et les mauvais immigrés (selon quelle morale ?) pour le gouvernement, on comprend mieux qu'elles ne veulent pas voir d'autres associations apporter leur soutien actif ; les subventions s'obtiennent peut-être à ce prix-là ? Alors que celles qui continuent à faire de l'abrogation des lois racistes la ligne de conduite de leur action se voient supprimer leurs subventions du Fonds d'action sociale (FAS) (voir l'exemple de la Fédération des associations de solidarité avec les travailleurs immigrés. La cerise sur le gâteau est de dire : « Quant aux groupuscules, je leur dis que leur comportement est similaire au comportement du Front national au sujet des immigrés. » On n'avait pas encore remarqué que l'action de ces soi-disant « groupuscules » s'était soldée par des ratonnades, par des politiques discriminatoires de préférence nationale, par des affiches racistes...

En fait, toute cette mise en scène de Fodé Sylla n'a qu'un but : empêcher toute extension de la lutte et revenir à la situation antérieure, où les associations géraient leur petite boutique. Elles le disent elles-mêmes : « Nous voulons travailler, tenter d'obtenir la régularisation de la situation administrative » et de demander aux familles « de rentrer chez elles et de ne plus occuper de locaux. » (*Libération* des 30 et 31 mars 1996). Comme l'Eglise, SOS-Racisme aime que le troupeau reste dans le rang...

Sauf que les sans-papiers ont décidé de mener cette lutte, comme l'a dit un représentant : « C'est après l'arrestation de deux d'entre nous à la sortie d'une réunion que nous avons décidé d'aller occuper l'église

Saint-Ambroise. » Ne voulant pas d'une lutte publique et collective, SOS-Racisme a orchestré le tintamarre pendant toute une semaine, pour monter les Africains contre les associations venues apporter leur soutien.

La présence de militants extérieurs, notamment d'étudiants, qui depuis plusieurs années luttent dans la structure des Comités de défense des étudiants étrangers, où l'on a peu vu de militants de SOS-Racisme — soit dit en passant —, prouve une démarche solidaire. Et cette semaine, leur proposition faite aux Maliens à la rue d'ouvrir un lieu sur une faculté était peut-être difficilement réalisable, mais demandait peut-être réflexion et discussion et non une ignorance totale. Peut-être que l'antiracisme doit se cantonner à coller trois affiches, mettre un badge et à quelques concerts ? Etre en désaccord avec SOS-Racisme cela suffit-il pour se faire traiter d'allié du Front national, rejoignant ainsi des pratiques que l'on croyait pourtant révolues. A quand les termes « lepéno-anarchiste » ou « lepéno-trotskyste », M. Fodé Sylla ?

Des associations sont venues apporter leur aide comme l'a montré le retour après la manif contre les exclusions du samedi 23 mars, à Paris, d'une partie du cortège où l'on retrouvait des militants de toutes origines confondues : AC I, SUD, REFLEX-SCALP, Ras l'Front, Droits devant... La fête qui lui a fait suite a permis de recueillir des fonds qui ont servi ensuite à l'achat de matériel pour les Africains en lutte. Quelle belle image de voir se retrouver côte à côte ceux qui réclament « *Du fric pour vivre* » et les sans-papiers ? *Reconstruire une communauté sociale inter-culturelle, qui se bat pour obtenir la satisfaction de ses besoins fondamentaux*, n'est-ce pas ce que l'on recherche depuis des années ?

Face à la lepénisation rampante de notre société, il faut organiser la résistance et retrouver des solidarités concrètes pour refuser l'apartheid qui se met en place. Dans ce cadre, il n'est pas question de s'ériger en donneur de leçon, mais personne ne peut insulter ni imposer sa ligne de conduite. Hier contre Joxe et Pasqua, demain contre Debré, nous lutterons pour la régularisation des sans-papiers, l'abrogation des lois racistes et une société ouverte, égalitaire et solidaire.

PHILIPPE (REFLEX-SCALP-No Pasaran)

LYON

Procès de commandos anti-IVG

Le mardi 19 mars et le mercredi 20 mars, à Lyon, sont passés en appel quarante membres de commandos anti-IVG. Ils étaient jugés pour sept attaques de centres IVG, sur Lyon, Bourg-en-Bresse et Roanne, et avaient écopé de peines avec sursis et d'amendes au premier procès.

Ils ont, comme d'habitude, présenté leur action comme un sauvetage, face à l'« extermination » des bébés dans des « centres d'orthogénie », mais ils ont également amené des dérivés de son application. Ils ont notamment demandé un sursis à statuer au motif que trois des IVG qu'ils ont entravées ne répondaient pas à des situations de détresse réelle... et n'étaient donc pas en conformité avec la loi Veil ! Ce qui leur permettrait au passage de ne pas être inculpés pour délit d'entrave... Le verdict est de toute façon mis en délibéré jusqu'au 15 mai.

Ces bidouillages juridiques ont le mérite de bien montrer les limites d'une lutte légaliste, que ce soit pour la défense du droit à l'avortement ou de toute autre conquête sociale. Dans ce cas précis, elle met également en relief les limites de la loi veil, qui n'autorise l'avortement que sous certaines conditions psychologiques, sociales, d'âge et de nationalité. Le droit à l'IVG, dont nous disposons aujourd'hui, n'est qu'une tolérance, qu'on nous accorde sous certaines conditions, et non pas une liberté, un choix, qui sont encore à conquérir.

Face à la mobilisation des commandos anti-IVG, qui ont regroupé une centaine de personnes devant le palais de justice durant les deux jours du procès, un rassemblement permanent d'une centaine de personnes également et une manif ont eu lieu. Celle-ci, d'un millier de personnes, était composée d'un cortège du Planning, de femmes algériennes, de Ras l'Front... et des anarchistes (FA, CNT, non organisés), qui représentaient en tout plus de la moitié de la manif.

Ultime paradoxe de ce procès, une attaquant des commandos s'est présentée comme féministe ! Ancien mannequin, elle justifiait les attaques des centres IVG comme une lutte contre l'exploitation du corps des femmes... C'est bien le comble de cette revanche patriarcale que d'aller jusqu'à se réclamer du féminisme pour mieux lutter contre la liberté des femmes !

Il est regrettable que, dans ce cadre, la seule lutte pour la liberté des femmes qui se manifeste régulièrement intervienne sur le terrain des défenseurs de l'ordre patriarcal, en réponse à leurs attaques, et sur une démarche essentiellement judiciaire.

La lutte pour l'avortement et pour la contraception libres et gratuits ne peut nous dispenser d'une lutte plus large et plus fondamentale contre toutes les formes de patriarcat !

SOPHIE (gr. Durruti)
et ANNE-LAURE (gr. Déjacque)

AC ! : 21 ET 23 MARS : « COUCOU, MAMAN ! JE PASSE À LA TÉLÉ ! »

Le collectif AC ! (Agir ensemble contre le chômage et l'exclusion !) a organisé le 21 mars dernier une « grande opération médiatique », dit le tract envoyé aux militants d'AC !

Silence radio sur les médias jusqu'à 19 h 45 où l'on a pu voir à FR3, qu'AC ! avait investi le magasin Fauchon, à Paris, pour annoncer la manif du 23, sur le thème : « On veut du fric ! ».

Fauchon... tiens ! il y aurait eu pas mal de plaisanteries possibles autour d'une telle « cible médiatique » : fauchons ! par exemple (fauchons les blés, en l'occurrence !). Mais peut-être était-ce trop demander à AC ! que de jouer la carte de l'humour, ils ont jugé plus utile de jouer la carte chère aux médias du « chômeur triste », qui permet aux journalistes de verser une larme cathodique. Les chômeurs ont d'ailleurs bien tenu leur rôle : ils ont pesté, si tristes qu'ils étaient de ne pouvoir consommer chez Fauchon et payer le caviar à 4 000 balles de kilo !

Quelques questions (parmi des centaines) : Où sont donc les membres du Collectif national d'AC ! quand les précaires se collent les actions sur le terrain ? Pourquoi ne les voit-on jamais aux réquisitions d'emplois ? De quoi, de qui ont-ils peur ? Pour quoi se battent-ils, eux ?

Deux jours plus tard, le 23 mars donc, 4 000 personnes ont défilé de Bastille à Strasbourg-Saint-Denis,

pour manifester contre la dégressivité. Le commun des chômeurs a pu voir, là, les responsables du Collectif national d'AC ! s'exprimer devant les journalistes de la presse écrite et audiovisuelle !

On a pu aussi voir et entendre d'autres choses étonnantes : des militants de l'APEIS chanter la *Marseillaise* (?), d'autres militants chanter « le travail, c'est la santé », le Mouvement national des chômeurs et précaires réclamer 4 000 francs de minimum pour tous ! Quand on sait qu'un studio se loue 3 000 francs sur Paris... Pour quelles raisons un chômeur ne peut-il espérer l'équivalence du SMIC, déjà pas épais ? Pourquoi les chômeurs acceptent-ils de marchander leur existence ?

Ces questions ne sont bien sûr pas sans réponse, quand on sait l'humiliation constante infligée aux chômeurs et aux précaires, et le chantage à une plus grande misère, exercé en permanence sur eux et visant à les empêcher de se considérer avant tout comme des travailleurs à part entière.

Quand il y a 5 millions de chômeurs et précaires en France, on ne peut décidément pas se féliciter — même pour passer à la télé — d'avoir réuni 3 950 personnes (1) exprimant leur soumission au capitalisme !

PÉLAGIE

(1) Les militants de la CNT auront compris, j'espère, que je les ai retirés des 4 000 manifestants du départ, étant les seuls dans cette manif à refuser les compromis !

A LA PETITE SEMAINE

L'épicerie vaticane

Le spécialiste en bondieuseries apostoliques et romaines de la presse bien-pensante, Henri Tincq, a volé de ses plus belles ailes au secours de sa protégée, l'Eglise de France, associée par de mauvaises langues à la police, dans un même combat, après l'expulsion d'immigrés d'un lieu de culte de son Seigneur que les imbéciles imaginaient pouvoir être le refuge de laissés-pour-compte.

L'argument mille fois réchauffé par les anges gardiens de la foi pour effacer cette mauvaise impression régulièrement offerte par l'alliance de la matraque et du goupillon serait qu'on ne peut sincèrement reprocher à l'Eglise son attitude envers les exclus. Et de mettre aussitôt en avant quelques uns de ses bons apôtres mielleux accrochés aux pauvres comme les morpions aux inutiles attributs papaux.

Le problème est bien précisément celui-là. Dans l'omniprésence du curé. A droite, à gauche et à leurs extrêmes, il est là, toujours là. Dans la balance du militantisme cul-béni, au Lefebvre nazillard ou aux cardinaux franquistes repus et bras tendu, les Tincq et autres féaux opposent invariablement, pour faire équilibre, une mertéresa, un nabépierre ou des prêtres basques martyrs.

A la fois noirs et blancs, pour et contre, pile et face, Borgia, Mazarin, Savonarole, saint Vincent-de-Paul ou saint François, pape moyenâgeux ou évêque dans le vent, stratèges pervers des politiques, infatigables artisans de l'obscurantisme ou porteurs des bienheureuses misères du monde, les produits de l'épicerie vaticane sont variés. Il en est pour tous les goûts. Et aussi pour tous les dégoûts.

FLORÉAL

PARIS - jusqu'au 6 avril
FÉRON DIT COUTÉ
au théâtre des Déchargeurs
3, rue des Déchargeurs
(M^o Châtelet - Les Halles)
à 20 h 30 du mardi au samedi
à 18 h le dimanche.
Réservations : 42.36.00.02
Entrée : 100 F (étudiants : 60 F).

FORUM de la LIBRAIRIE
du MONDE LIBERTAIRE
samedi 13 avril - 16 h 30
avec Christophe Soulié
autour de son livre
« Liberté sur parole »
(éditions Analis - 120 F)
CONTRIBUTION
A L'HISTOIRE
DU COMITÉ D'ACTION
DES PRISONNIERS

LA CATHÉDRALE D'EVRY

Les calotins ont pignon sur rue

La cathédrale d'Evry est le premier édifice religieux construit après le vote des lois de séparation de l'Eglise et de l'Etat de 1905. Le symbole est donc ici très fort. D'après la loi, tout édifice religieux construit antérieurement à cette date est classé patrimoine historique et, de ce fait, des subventions publiques peuvent être allouées au titre de la restauration des monuments historiques (l'intérieur de l'édifice demeurant du domaine privé). Mais tout bâtiment construit après 1905 doit être, en principe, subventionné avec des fonds privés.

Précisons toutefois que cette loi de 1905 a bien été amoindrie par des amendements successifs, dont le plus éblouissant est celui lié à l'article 19 de 1942, qui stipule : « Ne sont pas considérées comme subventions, les sommes allouées pour réparations aux édifices affectés au culte public, qu'ils soient ou non classés monuments historiques. » Cet amendement, promulgué sous le régime de Vichy, n'a jamais été abrogé. Et avec la construction de la cathédrale d'Evry, on passe bien à une vitesse supérieure... grâce à cette amendement vichyste (quelle gloire !).

Comment contourner, cependant, l'article premier de cette loi, laïque dans son esprit ? C'est à cela qu'ont travaillé nos politiciens, et c'est là que le jésuitisme de Jack Lang, ancien ministre de

la Culture, prétendu socialiste, a pu s'exprimer avec outrance.

Écoutons les propos édifiants, tenus par l'ancien ministre, le dimanche 12 novembre 1995, sur M6 : « Le financement direct d'un établissement religieux, ça n'est pas possible, c'est interdit par la loi et par conséquent je ne l'ai pas fait. Je me suis dit : comment puis-je les aider, au moins moralement, sinon financièrement ? Et j'ai trouvé la possibilité de leur donner un petit coup de main à travers le financement d'un musée d'art sacré, qui se trouvera à l'intérieur de la cathédrale. » Les dons de l'Etat auraient été de 50 millions de francs, sans compter un impressionnant partenariat d'entreprises.

Un ministre de la République qui donne des leçons au clergé sur la meilleure façon de contourner les lois laïques, cela ne manque pas de sel ! L'entourloupe est bien belle !

Toujours est-il que depuis, de somptueuses fêtes consacrées à l'inauguration de la cathédrale sont prévues à partir du 7 avril, et ceci jusqu'à la fin mai. Des subventions auraient été prévues à cet effet de la part des autorités de la ville, du Conseil général, du Conseil régional et de l'Etat. Le projet budgétaire serait de 600 000 F pour la ville, de 500 000 F pour l'Etat et les conseils. On ne peut dire, à l'heure actuelle, si ces sommes ont bien été affectées, mais le

montant est bien rondelot ! Les autorités compétentes nient les faits dans la presse locale, bien entendu ! Magouille blues ! N'est-ce pas ? On trouvera bien à nouveau un moyen de contourner les lois laïques du pays. On peut leur faire confiance !

Là encore, entreprises publiques et privées sponsorisent la fiesta cléricale (entre autres la Société Générale et EDF).

Dans les faits, on a rétabli la dime, l'impôt dû au clergé sous l'Ancien régime, après un Bicentenaire de la Révolution française qui a rassemblé plutôt à l'enterrement (du moins l'espèrent-on en hauts lieux) de tout processus subversif.

Après 1968, on a fonctionné à tort, dans certaines sphères du mouvement libertaire, sur le fait que le combat anticlérical était devenu obsolète et dépassé.

Les fonds publics et privés accordés aujourd'hui à la construction d'édifices religieux, voire à l'organisation de fêtes de même nature, nous montrent que capitalisme rime avec cléricanisme.

On ne peut établir une rupture révolutionnaire anti-étatique et anticapitaliste sans s'attaquer aux religions et aux Eglises, qui sont parties prenantes de l'exploitation de l'Homme par l'Homme, sous toutes ses formes.

GEORGES LÉMIGRANT
(gr. Francisco-Ferrer - Evry)

A PROPOS DE SA SUPPRESSION...

Aux origines du service militaire

LE GRAND Charles l'avait rêvé, Jacques l'a fait. La France va se doter d'une armée professionnelle de 350 000 hommes, composée d'engagés et de mercenaires. C'est moderne, ça fait américain, ça va sûrement plaire ! En 2001, il n'y aura donc plus de service militaire mais il restera la menace pour le peuple d'une troupe surarmée et dont les tendances antidémocratiques et autoritaires sont évidentes. C'est l'occasion pour des journalistes incultes et sans esprit critique de raconter tout et n'importe quoi, pourvu que ce soit militariste, avec une préférence pour les mythes républicains bien nationalistes. C'est l'occasion aussi pour l'ensemble de la gauche, de Lionel Jospin à Robert Hue, en passant par le très III^e République (laïcarde et militariste) Jean-Pierre Chevènement, de rappeler aux Français sa passion pour la conscription, sur laquelle elle n'a pas fini de chialer, entre deux souvenirs de régiment. C'est donc le moment de rappeler quelques vérités (vérifiables, elles !) sur les origines du service national.



Un moment de l'histoire du service national : manif du comité de soldats de Draguignan, en septembre 1974.

Pour être capable d'aligner des troupes au moins aussi importantes que celles de l'empire allemand, dans un contexte démographique défavorable à la France, la III^e République en formation va se doter d'un dispositif redoutablement efficace : le service militaire universel et obligatoire, se voulant égalitaire, qui va progressivement remplacer le tirage au sort des conscrits.

Sa mise en place se fait en trois étapes. En 1872, la loi impose un service de cinq ans, plus des périodes de réserve. Cependant, le principe d'égalité est illusoire. Par exemple, sont exemptés : les prêtres, les séminaristes et membres des congrégations religieuses vouées à l'enseignement, les fonctionnaires. De plus, les fils de familles aisées peuvent « acheter » un service d'un an, en payant les frais militaires. Le tirage au sort est maintenu et les bons numéros ne font eux aussi qu'un an. Au total, seule la moitié d'une classe d'âge masculine est incorporée pour cinq ans. Une première réforme intervient en 1889. Le service passe à trois ans ; le tirage au sort ne sert plus qu'à désigner l'arme d'affectation et nombre de dispenses sont supprimées. Reste que la loi favorise encore les couches supérieures de la hiérarchie sociale, par exemple, ceux qui s'engagent à servir dix ans dans l'enseignement public ne font qu'un an et les étudiants (déjà !) dix mois. Le service militaire ne devient égalitaire qu'en 1905 où il passe en outre à deux ans. Même les prêtres sont incorporés, ce qui a donné à cette loi le joli surnom de loi « curés sac au dos ». Cela témoigne du climat tendu entre l'Eglise et la République, l'année de la séparation entre l'Eglise et l'Etat. A partir de là, la quasi-totalité d'une classe d'âge donnée est incorporée. En 1913, suite à des tensions avec l'Allemagne, la durée du service militaire repasse à trois ans.

La conscription « moderne » date donc de la fin du XIX^e siècle. Or une partie des hommes et femmes politiques, notamment de gauche, attribue son origine à la révolution française. Et les voilà partis : Valmy et les soldats de l'an II battant les Prussiens aux cris de « Vive la Nation ! » ; le peuple uni et en armes, et ainsi de suite. C'est à un mythe, fondateur dans sa conception républicaine de la nation, que les « politiques » de 1996 ont recours pour justifier le service militaire obligatoire. La conscription est un élément fondamental de ce jacobinisme moderne qui s'appuie sur des images idéalisées de la nation : unité de la nation France, la conscription comme creuset de cette nation, le peuple uni dans son armée en étant le défenseur. Exit donc l'unité culturelle tardive de la France (vers 1860, il y a encore une majorité de Français non francophones), les réfractaires et insoumis très nombreux, particulièrement dans les campagnes du sud où la nation jacobine semblait bien lointaine pour qu'on lui laisse sa peau.

Il ne faudrait pas ainsi assimiler systématiquement droite et nationalisme. Il existe un nationalisme « de gauche », historiquement premier, républicain et jacobin. Ce n'est qu'à la fin du XIX^e siècle qu'il est supplanté par un nationalisme contre-révolutionnaire, antisémite et « de droite ».

Chevènement, avec sa *Marseillaise* à l'école hier et sa défense acharnée de la conscription aujourd'hui, en et le plus archaïque.

Ces deux nationalismes sont militaristes. Seulement, celui de la tradition droitiste, on le constate, s'arrange mieux d'une armée professionnelle. Il ne faut ainsi pas voir dans la probable suppression du service militaire un quelconque progrès des idées antimilitaristes.

Les communards avaient, en 1871, adopté la suppression de la conscription et de l'armée permanente au profit de milices populaires. Sans surprise, on constate que pareille idée fait toujours aussi peur dans les rangs du pouvoir. Le peuple armé effraie. Le peuple encaserné, lui, rassure. Ainsi, il faut, pour comprendre l'origine de la conscription, associer la révolte de la Commune à la défaite de 1870. Le service militaire se comprend alors aussi comme une école des générations futures. Pour le pouvoir, il devient progressivement de nécessité militaire vertu pour maintenir l'ordre social. Le jeune homme doit apprendre à aimer la nation en la

servant. L'armée renforce la soumission à l'ordre établi, elle est un moyen de prévenir la subversion sociale.

L'armée constitue aussi progressivement une initiation virile qui renforce les tendances machistes de la société. Le service et son cortège de bordels et de beuveries devient un rite de passage ; le conseil de révision, une cérémonie d'entrée dans la vie adulte.

De fait, la généralisation de la contrainte la fait paraître au plus grand nombre moins inégalitaire et donc moins insupportable. Les insoumissions se font moins nombreuses dans les provinces, alors que paradoxalement l'émergence d'un mouvement ouvrier organisé favorise le développement d'un antimilitarisme de plus en plus affirmé.

L'armée joue plus que jamais, à la veille de la guerre de 1914, un rôle d'éducateur. Elle relaie en cela l'école pour développer sentiment national et acceptation de la contrainte. Le militaire a un rôle complémentaire à celui de l'instituteur. Il y a d'ailleurs une préparation militaire pour les jeunes garçons dans les écoles : défilés sous l'égide d'un soldat, au pas et avec un bâton sur l'épaule, renforcés en 1880 par la création sur tout le territoire de « bataillons scolaires ».

Au total, la conscription a eu pour objectif « la militarisation des corps et la soumission des esprits ». Les ouvriers et les militants socialistes et anarchistes se sont souvent trouvés pris dans un filet de loyautés contradictoires : internationalisme révolutionnaire du militantisme et nationalisme du service militaire. Ces contradictions, viables en temps de paix, se sont déroulées en 1914 avec la guerre où, malheureusement, le nationalisme du moment a souvent pris le dessus, comme le montre l'exemple de Léon Jouhaux (leader de la CGT puis de la CGT-FO, de 1909 à 1954), servant la soupe de l'« union sacrée » contre l'Allemagne.

servant. L'armée renforce la soumission à l'ordre établi, elle est un moyen de prévenir la subversion sociale.

L'armée constitue aussi progressivement une initiation virile qui renforce les tendances machistes de la société. Le service et son cortège de bordels et de beuveries devient un rite de passage ; le conseil de révision, une cérémonie d'entrée dans la vie adulte.

De fait, la généralisation de la contrainte la fait paraître au plus grand nombre moins inégalitaire et donc moins insupportable. Les insoumissions se font moins nombreuses dans les provinces, alors que paradoxalement l'émergence d'un mouvement ouvrier organisé favorise le développement d'un antimilitarisme de plus en plus affirmé.

L'armée joue plus que jamais, à la veille de la guerre de 1914, un rôle d'éducateur. Elle relaie en cela l'école pour développer sentiment national et acceptation de la contrainte. Le militaire a un rôle complémentaire à celui de l'instituteur. Il y a d'ailleurs une préparation militaire pour les jeunes garçons dans les écoles : défilés sous l'égide d'un soldat, au pas et avec un bâton sur l'épaule, renforcés en 1880 par la création sur tout le territoire de « bataillons scolaires ».

Au total, la conscription a eu pour objectif « la militarisation des corps et la soumission des esprits ». Les ouvriers et les militants socialistes et anarchistes se sont souvent trouvés pris dans un filet de loyautés contradictoires : internationalisme révolutionnaire du militantisme et nationalisme du service militaire. Ces contradictions, viables en temps de paix, se sont déroulées en 1914 avec la guerre où, malheureusement, le nationalisme du moment a souvent pris le dessus, comme le montre l'exemple de Léon Jouhaux (leader de la CGT puis de la CGT-FO, de 1909 à 1954), servant la soupe de l'« union sacrée » contre l'Allemagne.

FRANCK
(groupe anarchiste Sabaté - Rennes)

BERLIN SEMAINE INTERNATIONALE DES SQUATTS
Du 5 au 13 avril, les 15 derniers squatts illégaux de Berlin organisent une rencontre.
Renseignements :
FAX Götz Astatu : 030/312.13.98.
(Apportez votre couchage.)

Le Centre libertaire organise les 13 et 14 avril à Bruxelles LES RENCONTRES ANARCHISTES (édition 1996) BELGIQUE-NORD de la FRANCE
Pour y participer, écrivez au CENTRE LIBERTAIRE 65, rue du Midi, 1000 Bruxelles BELGIQUE

C
A
S
S
E
T
E

R.
L.

Libertaire

présente

Collection

« Connaissance de l'anarchisme »

ANARCHISME ET MARXISME

40 F

Radio libertaire présente

ANARCHISME ET MARXISME

Collection

« Entretiens avec Henri Laborit »

- Eloge de la fuite
- La nouvelle grille
- La colombe assassinée.
- Copernic n'y a pas changé grand chose
- L'homme et la ville

Collection

« Connaissance de l'anarchisme »

- L'anarchisme
- Anarchisme et marxisme
- Le fédéralisme libertaire
- L'organisation spécifique anarchiste

Prix : 40 F.
Carte d'auditeur : 35 F.
Prix par 4 : 30 F pièce.

Radio libertaire 89.4

Le terrorisme d'Etat sous l'azur idyllique

QU'IL S'AGISSE de la question kurde, des droits de l'Homme ou de certains points d'achoppement de la diplomatie, les faits démentent jusqu'ici les discours aux accents conciliants de Mesut Yilmaz, le nouveau Premier ministre. Aujourd'hui comme hier, entre les Dardanelles et le mont Ararat, le « régime parlementaire » fonctionne sous la haute surveillance de l'état-major. Sous d'autres latitudes, nul n'hésiterait à parler de « dictature »...

La coalition « Ayanol » entre l'Anavatan Partisi (le Parti de la mère-patrie) et le Dogru Yol Partisi (Parti de la voie juste), formée le 3 mars dernier, correspond essentiellement aux desiderata des sphères économiques et des galonnés. Les critiques et les pressions contre une participation à l'exécutif des islamistes du Refah Partisi (Parti de la prospérité), le vainqueur du scrutin anticipé du 24 décembre 1995, se firent de plus en plus insistantes. Les premières tentatives avaient essentiellement échoué en raison de l'inimitié personnelle entre Mesut Yilmaz (Anap) et Tansu Çiller (DYP).

Le renforcement de l'appareil coercitif

Si le chef du gouvernement a annoncé une « modification » de l'état d'urgence en vigueur depuis 1987 dans dix provinces, une de ses premières mesures consista à le prolonger provisoirement de quatre mois ; alors qu'il évoquait, le 21 mars, la révision des orientations portant sur le statut des Kurdes, une flotille aérienne attaqua certaines de leurs positions situées à dix kilomètres au-delà de la frontière irakienne ; Mesut Yilmaz indiqua qu'au besoin des troupes pénétreraient, tout comme en mars 1995 (1), dans cette région pour neutraliser des camps du Partiya Karkeren Kurdistan (PKK). Quel crédit accorder à sa volonté affichée d'accepter que l'enseignement intègre la langue kurde (autorisée dans les



Les Kurdes. Photo Caza-Capa/Sipa Press.

conversations privées depuis avril 1991) ? En envisageant que le Newroz, le nouvel an kurde célébré le 21 mars, devienne une fête nationale, ne cherche-t-il pas à priver douze millions de Turcs d'un événement marquant leur histoire et de la reconnaissance de leur spécificité identitaire ?

Mehmet Agar, le chef de la police sous l'égide duquel on enregistra 2 065 cas de tortures contre des détenus, exerce désormais en qualité de ministre de la Justice l'Unal Erkan, gouverneur doté de pouvoirs spéciaux au Kurdistan et dont le bilan déborde de meurtres d'opposants (notamment 1 280 victimes d'escadrons de la mort...), occupe le fauteuil de ministre d'Etat chargé de l'habitat ; Agah Oktay Güner, idéologiquement proche du fasciste Alparslan Türkeş, dirigeant des Loups gris (2), officie à la culture... Depuis des mois, des bureaucrates et des gradés œuvrent à un renforcement de l'appareil coercitif.

Selon Norman Paech, professeur de droit public à l'école supérieure de

sciences et de politique à Hambourg, « les militaires fixent l'intensité, le caractère et la durée de la guerre contre les Kurdes... ; la terreur correspond au concept du Conseil de sécurité nationale... » (3). Depuis août 1984, plus de 18 500 personnes tombèrent au Kurdistan, l'armée et des unités paramilitaires détruisirent quelque 3 200 villages, contraignant environ 2 millions de campagnards à l'exode. Beau-coup de ces fuyards végètent dans les bidonvilles des métropoles entre précarité et dénuement complet aux côtés de citoyens de longue date. Le 7 mars, la juridiction d'exception à Istanbul infligea vingt mois de prison avec sursis à l'écrivain Yachar Kemal (72 ans) pour « diffusion de propagande séparatiste » et pour sa contribution à l'ouvrage collectif *Encore la liberté de pensée, toujours la Turquie*. Le même jour, l'excellent magazine *Monitor* de l'ARD (la première chaîne allemande) diffusa un reportage de Thomas Giefer et Yüksel Ugurlu attestant la pratique de supplices contre des lycéen(ne)s arrêté(e)s en décembre 1995 à Manisa, petite cité près de la côte méditerranéenne. Ils avaient peint des slogans « illégaux » sur les murs de leur école et portaient sur eux de la documentation « subversive ».

Douze adolescent(e)s risquent jusqu'à 15 ans d'incarcération sur la base d'aveux extorqués sous des violences physiques d'une cruauté effarante. Leur procès a débuté le 12 mars devant la Cour de sûreté étatique (4) à Izmir. Le 8 janvier 1996, des membres des forces de l'ordre rossèrent à mort Metin Göktepe (27 ans), le correspondant du quotidien *Evensel* ; ayant voulu se joindre au cortège funèbre précédant l'enterrement de deux militants du mouvement d'extrême gauche Devremci-Sol, décédés lors du soulèvement début janvier dans certains pénitenciers, il avait été parqué avec 1053 autres « suspects » dans un hall de sport du quartier d'Eyüp à Istanbul. Rémiscences chiliennes... 25 journalistes périrent ces cinq

dernières années dans des circonstances qui ne donnèrent lieu à aucune poursuite pénale.

De tonitrueuses visées expansionnistes

Discrimination et oppression frappent également la communauté alévie (minorité chiite de quinze millions d'âmes), opposée à la *charia* (la loi coranique) et prônant la tolérance, la laïcité, l'égalité entre femmes et hommes, l'ouverture au monde et aux autres religions. En janvier, des commandos évacuèrent sans ménagement des bourgades dans la région de Sivas.

Des unités spéciales contrariant et « dissuadent », y compris en usant de brutalités, des délégations étrangères davantage préoccupées du sort des populations que du charme des paysages. Ainsi, Thomas Klein, coordonnateur d'une campagne contre les exportations d'armement, a révélé que lui-même et des militants des droits de l'Homme avaient subi, à Hakkari, des manœuvres d'intimidation explicites. Ils avaient notamment montré à Kemal Celik, le gouverneur de la ville située sur la frontière avec l'Irak, des photos parues en janvier dans l'hebdomadaire britannique *The European* sur lesquelles des policiers exhibaient fièrement la tête de Kurdes exécutés... Le 23 mars, des activistes du Parti d'action nationaliste (MHP, extrême droite) agressèrent sept jeunes socialistes allemand(e)s à Elazig ; les officiels en civil, qui accompagnaient ces derniers, s'étaient éclipés...

Le Premier ministre semble disposé à discuter avec la Grèce du différent en mer Egée à propos de l'îlot inhabité d'Imia sur lequel deux reporters du quotidien nationaliste *Hürriyet* avaient planté le 27 janvier la bannière « étoile et croissant de lune ». Echaudées par les tonitrueuses visées expansionnistes clamées encore début février par

Tansu Çiller, les autorités d'Athènes exigent « des actes et non des paroles ». Les 24 et 25 mars, des avions de combat turcs investirent à plusieurs reprises l'espace aérien hellénique. Dans les parages, les fonds marins renfermeraient des réserves pétrolières.

Sous prétexte de prévenir, à la lumière des récents affrontements, tout débordement, à Bonn le cabinet ministériel a décidé le 27 mars un durcissement de la législation concernant les étrangers. La violation de la paix publique conduira par exemple automatiquement à l'expulsion du coupable. Or, non seulement l'Allemagne apparaît comme le principal soutien en Europe de la Turquie, qui lui doit largement l'accord sur l'union douanière (applicable depuis le 1er janvier 1996) avec les Quinze, mais de surcroît elle a fourni à l'infanterie du Bosphore des chars Leopard 1, des tanks BTR-60 (provenant de l'arsenal de l'ex-RDA) et quantité de munitions abondamment utilisées contre les « insurgés ».

Dans une interview au quotidien *Süddeutsche Zeitung* (5) Abdullah Öcalan, qui dirige téléphoniquement via satellite depuis la Syrie ou le Liban les activités du PKK, a brandi des menaces ouvertes contre l'Allemagne. Le dogmatique obtus n'exclut ni les attentats contre les touristes germaniques, ni des opérations-suicide outre-Rhin. Le 26 novembre 1993, Manfred Kanther, le ministre de l'Intérieur, avait interdit le PKK et 33 organisations liées à lui. L'immense majorité des 500 000 Kurdes vivant en Allemagne, aux yeux desquels le PKK ne saurait incarner à lui seul leur cause, ne partagent pas ses velléités combattives. A en croire l'hebdomadaire *Der Spiegel* du 25 mars, entre le 15 octobre et le 15 décembre 1995, le PKK aurait récolté 36 millions de marks (environ 130 millions de francs) auprès de « ses » ressortissants.

Leyla Zana, condamnée le 8 décembre 1994 à passer quinze ans derrière les barreaux, ne put se rendre à Strasbourg le 17 janvier 1996, pour y recevoir le prix Sakharov décerné par le Parlement européen. Dans sa lettre de remerciements, lue par Mehdi, son époux, elle écrivit : « ... sans une réforme globale de l'Etat en direction d'une véritable démocratie, la Turquie restera toujours la malade de l'Eu-rope... ». Une destination de vacances à boycotter...

RENÉ HAMM

- (1) Le 20 mars 1995, 35 000 hommes envahirent le nord de l'Irak, occupant en quelques jours un territoire de 8 400 km².
- (2) Hordes qui perpétrèrent en toute impunité des milliers d'assassinats politiques dans les années 70.
- (3) Quotidien *Die Tageszeitung* du 25 mars 1996.
- (4) Il en existe 17 en Turquie. Deux juges civils et un militaire en constituent le collège.
- (5) Edition du 29 mars 1996.

MONTPELLIER : COMITÉ DE SOUTIEN AUX EMPRISONNÉS DES MANIFS ANTI-JUPPÉ — Le Comité de soutien aux emprisonnés des manifs anti-Juppé entendait participer aux journées « portes-ouvertes » de la justice ce jour, en tenant une table d'explication et en distribuant un tract devant le palais de justice.

Encore une fois, les forces de l'« ordre » ont essayé de nous empêcher. Bousculades, violences, banderoles cassées, tracts arrachés, insultes ont été la réponse des policiers et CRS.

Après avoir fermé les portes du palais de justice lors des procès des manifestants anti-Juppé, voilà que l'on nous interdit de nous exprimer. Drôle de manière d'organiser une journée « porte ouverte ». S'il est interdit à Montpellier, en 1996, de créer un comité de soutien et de s'exprimer sur la voie publique, que les juges et les policiers aillent jusqu'au bout et interdisent le comité !

En attendant, nous continuerons notre action, pour que la justice de Montpellier arrête d'être répressive « pour l'exemple ».

Pour plus de renseignements : tél. : (16) 67.92.74.98 ou fax : (16) 67.58.55.32.

Montpellier, le 30 mars 1996

Ciné sélection

Dans le cadre d'un spécial Algérie sur Arte, sera diffusé mardi 16 avril à 20h40 le film de Djamilia Sahraoui, *La moitié du ciel d'Allah* (1). Un film bouleversant sur la lutte des femmes algériennes depuis 40 ans. Des Algériennes qui se battent quotidiennement car, en Algérie, abdiquer la lutte, c'est disparaître. « Je mourrai peut être, mais mille autres se lèveront... » Niées, violentées, violées, massacrées, elles se dressent contre les violences d'un patriarcat qui s'appelle islamisme. « *L'islamisme modéré n'existe pas* », dit l'une d'elles, « *il y a l'islamisme* ».

Mais l'islamisme n'est pas le seul responsable de la violence qu'elles subissent. Le code de la famille de 1984, le « code de l'infamie », stipule notamment : « *La femme doit obéir à son époux...* » (article 39), celui-ci ayant seul le droit au divorce et, en cas de répudiation, « *Le domicile conjugal, s'il est unique, revient au mari* » (article 52). Ce qui a pour conséquence que 60 000 femmes se retrouvent aujourd'hui à la rue avec leurs enfants sans aucun recours. L'institutionnalisation de la violence envers les femmes est un fait qui ne relève pas seulement hélas du port du hijab ! La domination banalisée par le code de la famille ouvre la voie à la violence hypocrite, à l'humiliation qui nourrit le terrain des inégalités. « *Le corps des femmes fonctionne encore comme butin, butin légal, prélevé par une famille sur une autre famille avec l'accord des pères vigilants, un contrat entre hommes avec échange de capital.* » (2) Et les islamistes du FIS rêvent de cantonner la femme à « *la reproduction du*

« La moitié du ciel d'Allah » ou la lutte des femmes en Algérie



Dans le centre d'Alger, en 1995. Photo Christiane Passevaut.

musulman. Si elle renonce à ce rôle, elle subvertit l'ordre de Dieu et tant la source de l'Islam » (3).

Cependant, avant cette volonté d'enfermement, avant cette guerre larvée menée contre la moitié de la population algérienne, les femmes ont été les actrices incontournables, célébrées et utilisées de la révolution algérienne. L'indépendance obtenue, celles qui avaient risqué leur vie pour un avenir de justice et d'égalité devraient se soumettre à la mise en tutelle par le code de la famille, à jouer leur rôle de mineure éternelle, à abandonner l'espoir de droits égalitaires et leur revendication au respect ? Les Algériennes ont répondu et répondent NON. Elles refusent l'intimidation, l'oppression et le film de Djamilia Sahraoui raconte le courage des Algériennes, des combattantes à travers les images d'archives oubliées ou occultées et de ces femmes qui résistent aujourd'hui au quotidien en allant travailler, en étudiant, en militant... Des Algériennes qui témoignent à visage ouvert et refusent d'accepter cette guerre larvée contre les femmes. Tourné en 7 jours l'été

dernier, ce documentaire a les qualités du regard de l'intérieur porté sur la situation du pays. Tournage à risques, mais comme l'a souligné la réalisatrice : « *Le danger n'a duré que 7 jours pour nous. Pour celles qui ont accepté de participer, il est continu.* »

La moitié du ciel d'Allah, de Djamilia Sahraoui (4), est essentiel pour prendre conscience de l'urgence d'une situation insupportable et de la nécessité de se mobiliser contre ces violences. La violence contre une seule femme nous concerne toutes et tous car c'est une atteinte aux droits de tous.

CHRISTIANE PASSEVAUT

(1) *La moitié du ciel d'Allah*, réalisation et scénario de Djamilia Sahraoui, 1995, 59 mn. Ce spécial Algérie diffusera également *La guerre d'Algérie*, d'Yves Courrière et Philippe Monnier et *Les frères des frères*, de Richard Copans.

(2) *Femmes et violences dans le monde*, coordonné par Michèle Deyras, L'Harmattan, Paris, 1995.

(3) Ali Benhadji, l'un des leaders du FIS.

(4) A voir également *Le démon au féminin*, de Hafsa Kouidil, film de fiction dénonçant les violences de l'intégrisme et réalisé en 1992 avec le soutien notamment de Tahar Djaout et Rachid Mimouni.

PATRICK FONT

Scène comble à l'Olympia

« Du béton sur les planches »... C'est le titre d'une pièce de théâtre de Patrick Font qui raconte l'histoire d'un music-hall victime des délires d'un promoteur immobilier qui a décidé de le détruire pour construire à la place une énorme connerie bétonnée, beaucoup plus utile. Et voilà, hélas, que la fiction devient réalité. Des bâtisseurs qui doivent avoir quelque chose dans le ciboulot viennent d'avoir l'ingénieuse idée de détruire l'Olympia (un des derniers « temples » de la chanson vivante) pour le reconstruire quelques mètres plus loins et surtout pour mettre à sa place une de ces putains de verrues dont ils ont le secret. Sous les gravats, la sueur de Brel et les échos des voix des centaines d'artistes qui ont foulé les planches de cette mythique scène. Sacré Patrick, quel coup de pub tu t'offres pour ton Olympia du 15 avril !

Car la joyeuse bande (menée par Patrick Font et Daniel Gros) qui a occupé tous les dimanches après-midi le Café de la Gare, du 1er octobre au 17 mars, revient le lundi 15 avril à l'Olympia pour une soirée tout à fait exceptionnelle. Une affiche d'enfer, un enfer de chansons et de rires avec tout plein d'artistes qui, pour la plupart, ont fait ces derniers mois (au gré de leur disponibilité) le détour par la petite salle de la rue du Temple. Outre les inévitables Daniel Gros et Patrick Font, le public pourra voir ou revoir, et à coup sûr applaudir : les enfants de l'école Marie-Pantalou, la Compagnie du Chalet, les Blue Jean Society, Xavier Cantat, Jean-Marc Druet, Les Epis Noirs, Chraz, Didier Porte, Christophe Alévèque, Gérard Dahan, Jean-Eric Bielle, Serge Llado, Marianne Sergent, Sophie Forte, Albert Meslay, Serge Riaboukine, Jean-Jacques Vannier, François Rollin, Philippe Val et j'en oublie sûrement. Et tous ne seront peut-être pas là, mais en tout cas ça va chauffer sur la scène de l'Olympia.

Que dire de plus... Tous à l'Olympia le 15 avril. Ils seront nombreux sur scène Font, Gros et leur bande de copains, mais si on rameute les nôtres, on pourrait aussi faire salle comble. Il serait quand même dommage de rater ce rendez-vous exceptionnel à l'Olympia. On chante, on rit un bon coup et après on démolit tout. Dernier spectacle avant travaux...

PASCAL DIDIER

* « Tout le monde descend », lundi 15 avril, à 20 h 30, à l'Olympia. Réservations : FNAC, Virgin Megastore, 3615 Olympia ou par téléphone au 47.42.25.49. Entrée : 100 F.

Appel à souscription du groupe Puig-Antich (Perpignan)

Le groupe Puig-Antich va éditer aux éditions du Monde Libertaire les *Actes du colloque national sur l'anarchisme*, qui s'est déroulé du 1er au 4 novembre 1995 à Perpignan.

Ce livre, d'environ 150 pages, riche d'une douzaine d'interventions de militants et militantes libertaires sur tous les aspects de la vie sociale, économique, politique et culturelle, sera vendu 60 F, prix public (+ 5 F de frais de port).

Dès à présent, vous pouvez vous le procurer :

— en souscrivant pour le prix de 40 F (+ frais de port) ;

— en commandes groupées :

• à partir de 10 exemplaires : 30 F l'exemplaire (+ 25 F de frais de port) ;

• à partir de 20 exemplaires : 25 F l'exemplaire (+ 40 F de frais de port).

Pour passer vos commandes : CES, BP 233, 66002 Perpignan cedex.

Chèque à libeller à l'ordre de : CES.

CCP 3096 L Montpellier.

RADIO LIBERTAIRE (89.4 FM)

Djamilia Sahraoui sera l'invitée des « Chroniques rebelles » le samedi 6 avril à 13 h et de « Femmes Libres » le mercredi 10 avril à 18 h 30.

ASSOCIATIONS

MARSEILLE : « SAUVONS MUMIA ABU-JAMAL »

Le jeudi 4 avril (date anniversaire de l'assassinat de Martin Luther King - 4 avril 1968), à 18 h, le Comité de soutien à Mumia Abu-Jamal appelle à un rassemblement devant le consulat des Etats-Unis (M^e Préfecture). Comité de soutien à Mumia Abu-Jamal : (16) 91.42.98.47.

PARIS : UNIVERSITÉ POPULAIRE DE SAINT-BLAISE

L'association « Un Poumon pour Saint-Blaise » organise une université populaire, à partir de 20 h, au 6, square des Cardeurs, 75020 Paris. Dans les prochains jours, il sera question : — jeudi 4 avril : « Les conseils d'enfants », avec Gégé de l'école Vitruve ; — vendredi 5 avril : une lecture de textes littéraires sur la Commune de 1871, avec Claire Simon ; — jeudi 11 avril : « Le théâtre dans la cité », avec Guy Rétoré ; — vendredi 12 avril : « Une expérience de création en prison », avec Patrick Garcia. Renseignements : librairie « Lignes d'Outrance », 1, place des Grès, 75020 Paris. Tél. : 46.59.01.67.

LA ROCHE-SUR-YON : MANIFESTATION CANNABIQUE

« Narcotic System » organise à partir de la place Napoléon, à La Roche-sur-Yon, le samedi 6 avril, à 14 h, une manifestation « pour un changement de la politique des drogues ». « Narcotic System » : (16) 51.50.09.09 (demandez Pascal).

PLOUVENEZ-QUINTIN / PARIS : « POÉVIE » SUR LES

TRACES D'ANDRÉ LAUDE ET DE NORA NORD « Poésie », association des amis d'André Laude et de Nora Nord, s'est constituée en vue de retrouver, collecter, conserver tous les écrits d'André Laude... Adhésion : 100 F, à adresser à : La Noé Sèche, 22110 Plouvenez-Quintin ou à : « Poésie », 6, rue de Belleville, 75020 Paris.

SAINTE-SAVINE (AUDE) : COMMUNIQUÉ CNT-AIT

Nous avons reçu un communiqué du Syndicat Intercro CNT-AIT de l'Aude, dont nous avons extrait le passage suivant : « Il est un texte fort curieux, plein d'incandescence et d'accents prophétiques qui circule aujourd'hui dans les cercles libertaires, signé de l'énigmatique Königstein, du jeune Syndicat de Champagne-Ardenne, Intercro 10, adhérent à la CNT-AIT. Quiconque a eu entre les mains cette prose n'a pu que s'inquiéter de la santé mentale de son auteur, ou supposer qu'il y avait là une sorte de manifeste-canalard, dans la pire veine de ces déclarations à mort lancées à la société moderne dans le sillage « post-situ ». Rassurons tout le monde : ce n'était pas l'esprit de sérieux qui a présidé à l'écriture de ce texte, et l'auteur n'est pas le leader *minimo* d'une secte illumino-paracnéstiste. Les muses qui inspirèrent ledit Königstein sont l'Ironie, que Proudhon élevait au rang de vertu révolutionnaire, et le Champagne, production régionale s'il en est, que le jeune Syndicat s'est engagé à encourager coûte que coûte... » CNT-AIT / Intercro 10, BP 12, 10301 Sainte-Savine.

TOURS : « L'ANARCHO DU VAL DE LOIRE »

Le n° 22 de *L'Anarcho du val de Loire*, périodique de l'Union régionale Centre de la CNT, vient de paraître. Au sommaire : autour d'une grève, le patronat agacé par les grèves, le POUM, Noam Chomsky, le système éducatif, les derniers potins... Abonnement : 50 F (soutien : 100 F), à CNT - CCP 4208 P La Source. Envoi également d'un exemplaire contre une enveloppe timbrée. *L'Anarcho du val de Loire* c/o CNT, BP 1303, 37013 Tours cedex.

PARIS : L'OBSERVATOIRE DES LIBERTÉS PUBLIQUES

Devenez membres de l'Observatoire des libertés publiques, à l'heure où la police complète son dispositif répressif (projets de lois Debré/Tubon). La carte de sociétaire vous sera délivrée. A ce titre, vous recevrez le bulletin *Que fait la police ?* (délivré dès avril 1996 aux seuls sociétaires). Adhésion simple : 60 F (soutien : 100 F et plus). Observatoire des libertés publiques, 7-9, passage Dagorno, 75020 Paris.

TOURNAI (BELGIQUE) : CONFÉRENCE LIBERTAIRE DU GROUPE « PLEIN LA VIE »

Le groupe anti-autoritaire « Plein la Vie » de Tournai vous invite, le mercredi 17 avril, à 19 h, à une présentation du mouvement libertaire par Roger Noël, d'Alternative libertaire-Bruxelles, au café « Le Relais du miroir », rue Saint-Jacques.

DES BIEN-SERVIS DE L'ARGENT ROI

Les élites prétentieuses

La plupart de ceux qui ont eu la chance de grandir dans un milieu favorable (tant par sa culture que ses moyens financiers) à une riche formation intellectuelle, qui de plus ont l'avantage d'avoir été dotés par la nature d'une intelligence brillante et fertile, de dons précieux et, qui, par leurs apports dans les domaines qui sont les leurs se voient en situation de satisfaire à d'importantes fonctions, à de hautes responsabilités dans ce qui constitue l'économie et le social, ont une propension malsaine à se classer en élite de droit divin, concluant à la légitimité pour eux de privilèges particuliers dont la mesure est révoltante.

Or, quel que puisse être le jugement de valeur personnelle ou utilitaire que nous portions sur eux, ils n'ont pas à prétendre à des droits spéciaux en faisant d'eux une minorité vers laquelle il deviendrait normal d'orienter une partie démesurée de la richesse sociale, richesse de ce fait distribuée avec parcimonie à ceux, de loin les plus nombreux, dont le travail productif, bien que n'ayant pas été précédé d'une formation longue et coûteuse, n'est pas moins indispensable que leur. Cela dit, sans verser dans un égalitarisme dogmatique équivalent à un communisme chimérique et fatal à la réalité individuelle.

S'ils ont pu s'affirmer et s'épanouir, le plus souvent en fonction de leurs penchants

naturels, donc sans excessives contraintes humaines ni déplaisir majeur, qu'ils n'oublient pas que la somme de savoir qui est la leur est le fruit de celles accumulées par les générations passées et présentes, qu'ils ne font, dans leur contribution au maintien ou à l'amélioration du niveau de vie de la population, que faire retour à la société de ce qu'elle a investi pour qu'il leur soit possible de devenir ce qu'ils sont, qu'ils soient chefs d'entreprises, cadres moyens ou supérieurs, artisans bien implantés, professions libérales ou artistiques.

En rejetant l'autorité de la contrainte, fille de la soif de domination émanant de personnes portées à disposer d'autrui pour leur bon plaisir, ce qui se rencontre à partir du « chef de famille », du petit chef dans le travail le plus banal jusqu'au dictateur s'imposant à toute une population, les libéraux ne contestent pas l'autorité de la connaissance, de la science et du talent, qui s'impose d'elle-même à l'esprit et devient alors de la compétence. Ce qui cependant ne justifie pas l'émergence et les exigences d'une élite prétentieuse, pleine de fatuité.

Il est évident que qualitativement et quantitativement il existe des différences, d'une individualité à une autre, de facultés mentales, intellectuelles, de même que dans les potentialités individuelles d'efforts physiques, musculaires.

Mais en l'occurrence, il n'y a pas lieu de discuter pour savoir si telle faculté vaut intrinsèquement plus que l'autre. Ce qu'il convient de prendre en considération, c'est que socialement et humainement parlant le déploiement simultané de toutes ces facultés est la condition d'un rendement maximal de l'appareil de production, et de la bonne marche de l'économie afin que l'essentiel et le superflu, s'ils sont équitablement répartis, soient assurés pour tous autant que faire se peut. A quoi pourraient donc servir les connaissances, les qualités, l'ingéniosité du technicien hautement qualifié, de l'ingénieur, les découvertes du scientifique si, au niveau des tâches ingrates et non motivantes les plus diverses n'intervenait pas toute une main-d'œuvre allant du simple manoeuvre (ou du plus « petit » employé de bureau) plus ou moins ou pas du tout qualifié, pour la valorisation de leur technicité, inventions et découvertes, ou de leurs aptitudes à gérer s'il s'agit de gestionnaires ?

Oh élites prétentieuses, enfants gâtés de la modernité, un peu de modestie !

Ne regardez pas de trop haut, ne méprisez pas ceux qui constituent la multitude de ces travailleurs anonymes et mal payés auxquels vous devez tant ! Sans eux, vous ne seriez rien...

HENRI BOUYÉ
(groupe du Val-de-Loire)

EXPOSITION ITINÉRANTE

« Du sexisme ordinaire : impressions sur papier »

Le 6 mars au Centre culturel libertaire de Lille, a eu lieu la présentation (en avant-première) de cette exposition consacrée à l'image des femmes dans les médias écrits. Trente personnes ont découvert le sexisme ordinaire des regards portés sur les femmes par les journalistes ou les photographes, les graphistes ou les publicitaires. La découverte des panneaux préparés par des anarcho-féministes de la Fédération anarchiste a été suivie d'un débat fort animé, en particulier sur l'exploitation mercantile de nos désirs et de nos besoins, sur le puritanisme, l'ordre moral et la liberté.

Le 8 mars, l'exposition est installée à la librairie du Monde Libertaire, à Paris. Et jusqu'au 27 mars, ce sont plus de 150 personnes qui ont pu réfléchir à ces images proposées, à ces stéréotypes imposés. Quelques témoignages issus du « Livre d'or » :

« Voilà une expo intelligente qui m'incite à analyser la presse écrite et télévisée pour secouer le conformisme mental et le conditionnement. » (Gilbert) ;

« Contre le sexisme et le racisme, même combat. Sans bataille contre le sexisme, pas de lutte contre le système. » (Christiane) ;

« J'ai enfin « vu » ce que la banalité quotidienne efface. Rien que pour cela, je repars différent de l'expo : c'est bien son but ? » (Philippe) ;

« Cela fait très années 70. » ;

« C'est vrai... Et toutes vos pub ou illustrations datent de ces dernières années... Effarant rappel de l'immobilisme des mœurs ! » (Anne) ;

« Hommes, femmes, ensemble, luttons contre cette société où les inégalités sont à tous les niveaux : social, sexuel, racial. » (Mary-Anne).

Et ensuite...

Depuis le 30 mars et jusqu'au 15 avril, l'exposition est à l'Antre anar (5, rue Jeanne-d'Arc), à Montpellier, sauf quelques tableaux qui sont à Sciences Po, à l'invitation des « Sciences Potiches se rebellent », association féministe d'étu-

diantes et d'étudiants qui organisent une exposition sur la représentation de la femme dans la publicité.

L'Antre anar est ouvert le mercredi et le jeudi à partir de 20 h 30 et le samedi entre 15 h et 17 h.

Le jeudi 4 avril, à 20 h 30, un débat est organisé sur l'anarcho-féminisme d'une part et autour de l'expo d'autre part.

Après le 15 avril, l'exposition partira vers Besançon, où elle séjournera jusqu'après le 1^{er} mai (lieu et dates seront précisés ultérieurement), pour se rendre ensuite à Toulouse pendant le congrès de la FA.

En juin et juillet Oléron, Poitiers et Angoulême l'accueilleront.

Après l'été, elle sera à Lyon, pour revenir en banlieue parisienne prendre ses quartiers d'hiver...

Enfin, le texte d'accompagnement de l'exposition sera sur Internet.

ELISABETH CLAUDE
(gr. Pierre-Besnard - Paris),
pour la commission Femmes

RENDEZ-VOUS

MARSEILLE

Le groupe FA tient une permanence les premier et troisième jeudis de chaque mois, entre 18 h et 19 h 30, au 11, rue Saint-Vincent-de-Paul, 13004 Marseille (où l'on peut également lui écrire).

Le groupe anime également l'émission « On s'en branle », sur Radio Galère (88.4 FM), le deuxième mercredi du mois, de 22 h 30 à 23 h 30.

NICE

Chaque mardi soir, dès 20 h, le groupe FA de Nice organise des « discussions libertaires » au 19, rue de Dijon (près de l'ancienne gare du Sud). De plus, les permanences du groupe se tiennent tous les samedis de 15 h à 18 h, à la même adresse.

Groupe FA c/o ADCL, BP 171, 06303 Nice cedex 4.

PARIS

Vous pouvez joindre le groupe Alliance (20^e arrondissement de Paris) dans les lieux suivants :

— collectif autogestionnaire du 20^e, 33, rue des Vignoles : permanence chaque dimanche, à 16 h 30 ;

— tables de presse à l'université de Tolbiac, 90, rue de Tolbiac, 75013 Paris : lundi et vendredi de 12 h à 14 h ;

— vente du ML à la criée : dimanche, en fin de matinée, rue Ménilmontant, en face du supermarché Champion, M^e Ménilmontant, 75020 Paris.

MONTPELLIER

Le groupe FA de Montpellier vous invite, le jeudi 4 avril, à 20 h 30, à une réunion publique sur le thème de « l'anarcho-féminisme » à L'Antre Anar, 5, rue Jeanne-d'Arc.

NÎMES

Jeudi 4 avril, 20 h 30, réunion publique de la FA du Gard sur le thème du « logement », au centre culturel Pablo-Neruda, au 2^e étage.

PARUTIONS

BROCHURES

Le groupe FA de Nice vient d'éditer une brochure intitulée : *Collectivisation, l'œuvre constructive de la révolution espagnole* (143 pages). Cet ouvrage est la réédition d'un texte, aujourd'hui épuisé, de la CNT en exil où est dressé le bilan des collectivisations dès 1937. Prix : 45 F.

L'Anarchie de Sébastien Faure (40 pages) et *Les Révolutions russes* de Voline (85 pages) sont encore disponibles. Elles coûtent 15 et 35 F. Les trois brochures sont vendues 80 F, port compris. Chèque à l'ordre d'ADCL, BP 171, 06303 Nice cedex 4.

PRESSE

Le n° 128 (avril 96) de *Contre Vents et Marées*, journal d'humeur anarchiste de la région Rhône-Alpes est paru. Prix 6 F (abonnement : 60 F). « Contre-Courants », La Ladrrière, 38080 Saint-Alban-de-Roche.

FEUILLE

L'Égalité économique et sociale, feuille mensuelle recto-verso du groupe Kronstadt, est disponible à la librairie La Plume Noire, 19, rue Pierre-Blanc, 69001 Lyon. Abonnement : 50 F pour dix numéros.

PRESSE

Alternative libertaire, abonnement : 150 FF les 10 numéros, par mandat international à adresser à : *Alternative libertaire*, 2, rue de l'Inquisition, 1040 Bruxelles (Belgique).

SOMMAIRE

Page 1 : Immigration : Debré lave plus blanc 1 (suite p. 2), Sans-Papiers : entre goupillon et matraques (suite p. 3).
Page 2 : Immigration : Debré lave plus blanc 1 (suite de la « une »).
Page 3 : Sans-Papiers : entre goupillon et matraques (suite de la « une »), Sans-papiers : les coups bas de SOS-Racisme.
Page 4 : Procès de commandos anti-IVG, AC I..., Les colotins ont pignon sur rue, A la petite

semaine : *L'épicerie vaticane*.
Page 5 : Aux origines du service militaire.
Page 6 : Turquie : le terrorisme d'Etat sous l'azur idyllique.
Page 7 : Ciné sélection : « La moitié du ciel d'Allah », Scène comble à l'Olympia, Appel à souscription du groupe Puig-Antich, Associations.
Page 8 : Les élites prétentieuses, « Du sexisme ordinaire : impressions sur papier », Rendez-vous, Parutions.